

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 30 janvier 2020, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion du chantier pour le réaménagement des réseaux dans la rue du X Octobre à Bereldange :

Route barrée

A partir du mercredi 5 février 2020 jusqu'à la fin des travaux, suivant les besoins des travaux, la rue du X Octobre est barrée à toute circulation routière, sur le tronçon du chantier, excepté pour les véhicules en relation avec le chantier.

Contournement obligatoire

A partir du mercredi 5 février 2020 jusqu'à la fin des travaux, suivant les besoins des travaux, les conducteurs de véhicules circulant dans la rue du X Octobre sont obligés de passer du côté des panneaux de balisage suivant la direction indiquée par les flèches (signaux D, 2).

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

A partir du mercredi 5 février 2020 jusqu'à la fin des travaux, en cas de besoin des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue du X Octobre, du côté des maisons avec numéros impairs ou du côté des maisons avec numéros pairs, sur le tronçon du chantier, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter alors le trottoir du côté opposé.

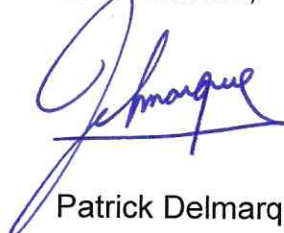
Le tronçon du chantier d'une longueur d'environ 100 m est mobile et sera déplacé suivant l'avancement des travaux. Les travaux ont commencé à l'intersection rue du X Octobre / Am Becheler / rue de Bridel.

Début des travaux : au cours de la semaine 45/2019 (semaine du 4 novembre 2019)
Durée prévue des travaux : 400 jours ouvrables

Les dispositions des règlements temporaires d'urgence en matière de circulation à l'occasion du chantier pour le réaménagement des réseaux dans la rue du X Octobre à Bereldange édictés par le collège échevinal le 24 octobre 2019, confirmé par le conseil communal dans sa séance du 6 décembre 2019, et par le collège échevinal le 7 janvier 2020, sont annulées.

Walferdange, le 31 janvier 2020.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber